

Le Service économique régional (SER) de Canberra est heureux de partager les brèves Australie, Nouvelle-Zélande, Pacifique du 21 au 27 août 2026.

À Retenir

- **Australie : Les tensions immobilières révèlent les fragilités du crédit privé**
- **Nouvelle-Zélande : Le captage de CO_2 en mer suscite un intérêt croissant**
- **Pacifique : Tokelau : l'exclusion d'un mécanisme régional de pêche ampute fortement les recettes publiques**

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

Australie

3,5 %

Inflation en juillet, un niveau supérieur aux prévisions

L'inflation annuelle a ralenti pour s'établir à 3,5 % en juillet, après 3,8 % en juin, mais reste supérieure aux prévisions de 3,3 %. Le logement (+5 % sur un an) reste le principal contributeur, devant l'alimentation (+3,2 %) et les loisirs (+2,6 %). Les prix des carburants ont rebondi de 7,5 % sur le mois, sous l'effet de la hausse des cours mondiaux du pétrole et de la réduction des allègements temporaires de taxes sur les carburants. L'inflation à moyenne tronquée, indicateur privilégié par la RBA, est restée à 3,6 % en glissement annuel pour le troisième mois consécutif. Ces données renforcent les inquiétudes quant à la persistance des pressions inflationnistes et pourraient accroître la probabilité d'une nouvelle hausse du taux directeur en septembre. ABC, ABS

AUSTRALIE

Les tensions immobilières révèlent les fragilités du crédit privé

Le secteur australien du crédit privé, qui représente 200 Md AUD d'actifs sous gestion, montre des signes de fragilité en raison de sa forte exposition à l'immobilier, dans un contexte de baisse des prix, de hausse des coûts de construction et de maintien de taux d'intérêt élevés. La faillite du promoteur immobilier Bathla, endetté à hauteur de plus de 3,5 Md AUD, a fragilisé plusieurs fonds spécialisés et alimenté les inquiétudes des investisseurs. Parallèlement, plusieurs gestionnaires, dont MA Financial et Merricks, ont limité ou suspendu temporairement les retraits de leurs fonds face à une hausse des demandes de remboursement. Le marché australien du crédit privé est fortement concentré dans l'immobilier, qui en représente environ la moitié des encours. L'ASIC, le régulateur australien des marchés et services financiers, estime que les tensions s'accentuent dans le secteur, dans lequel elle avait déjà relevé des faiblesses en matière de gouvernance, de valorisation des actifs, de transparence des frais et de gestion des conflits d'intérêts. Le régulateur poursuit plusieurs enquêtes et doit publier de nouvelles conclusions dans les prochains mois. Le crédit privé représente moins de 2 % de l'endettement en Australie, selon la RBA, qui ne considère pas, à ce stade, qu'il présente un risque systémique. AFR

Australie-Occidentale : lancement du onzième appel d'offres du Capacity Investment Scheme

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 27 août pour le onzième appel d'offres du *Capacity Investment Scheme* (CIS). Le gouvernement fédéral soutiendra environ 1,8 GW de capacité de production d'énergie renouvelable sur le marché de gros de l'électricité (WEM) d'Australie-Occidentale. Les projets retenus dans le cadre de cet appel d'offres devraient être opérationnels d'ici 2030. Ils contribueront à répondre à la demande croissante d'électricité et à garantir un approvisionnement fiable en énergie. Cet appel d'offres comprend une réserve de 180 MW destinée au programme *First Nations Equity and Revenue Sharing Set Aside*. Il s'adresse aux projets qui s'engagent à respecter des accords de participation au capital et/ou de partage des recettes d'au moins 5 % avec les communautés des Premières Nations. À l'instar des précédents appels d'offres du CIS en Australie-Occidentale, les projets retenus doivent également participer au programme *Reserve Capacity Mechanism* de l'État, qui contribue à maintenir la fiabilité du réseau électrique à mesure que davantage d'énergie renouvelable est injectée dans le réseau. Cet appel d'offres devrait être le dernier sur le marché WEM, sous réserve que les objectifs en matière de production et de capacité pilotable soient atteints. DCCEEW

Le Victoria lance enfin son premier appel d'offres pour l'éolien en mer

Longtemps reporté, le gouvernement du Victoria vient de lancer son premier appel d'offres consacré au développement de projets éoliens en mer, invitant les entreprises à soumissionner pour fournir 2 GW d'électricité au réseau électrique. Cet appel d'offres, qui prend la forme d'une enchère, devrait permettre de fournir suffisamment d'électricité pour alimenter 1,5 million de foyers. Les candidats retenus bénéficieront d'un soutien du gouvernement pour mener à bien leurs projets. Le projet le plus avancé, le « Star of the South », porté par le développeur Southerly Ten et qui devrait participer à l'appel d'offres, ne devrait pas être entièrement achevé avant 2037, selon les documents d'autorisation environnementale déposés par l'entreprise en mai. L'appel d'offres durera 12 mois et les contrats devraient être attribués aux soumissionnaires retenus en 2028. L'engagement du gouvernement en faveur de l'éolien en mer s'est avéré controversé, y compris parmi les défenseurs des énergies renouvelables, en raison de son coût nettement plus élevé que celui de l'éolien terrestre et du solaire, que le CSIRO a récemment estimé à environ 200 AUD/MWh. Si le lancement de l'appel d'offres constitue une avancée majeure pour le réseau électrique du Victoria, des questions subsistent, notamment sur son financement et les très longs délais de mise en service. AFR ABC

NOUVELLE-ZELANDE

Le marché immobilier continue de ralentir

Le marché immobilier néo-zélandais continue de ralentir, dans un contexte marqué par la prudence des acheteurs et une offre toujours abondante. En juillet, 6 935 logements ont été vendus, soit une baisse de 6,4 % en glissement annuel (g.a.), portant à sept le nombre de mois consécutifs de recul des transactions. Les primo-accédants ont représenté 29 % des ventes en juillet, un niveau record, et restent particulièrement actifs sur le segment des logements les moins chers. À l'inverse, les quartiers les plus haut de gamme restent moins dynamiques. Les prix poursuivent leur baisse : ils ont diminué en juillet de 0,3 % sur un mois et de 0,7 % sur un an. Auckland (-2,4 % en g.a.) et Wellington (-2,1 % en g.a.) enregistrent les plus fortes baisses. RNZ

Le captage de CO_2 en mer suscite un intérêt croissant

Un rapport de la Société royale de Nouvelle-Zélande, publié mercredi, indique que même une réduction drastique des émissions ne suffirait plus à maintenir le réchauffement climatique mondial sous la limite de 1,5 °C fixée par l'Accord de Paris. Il serait également nécessaire de capter directement le dioxyde de carbone déjà présent dans l'atmosphère. La Nouvelle-Zélande élimine déjà des millions de tonnes de CO_2 chaque année grâce à la sylviculture, mais des technologies permettant également de capter et de stocker ce gaz en mer sont en train de voir le jour, indique le rapport. Le captage du dioxyde de carbone en mer pourrait constituer à l'avenir un outil supplémentaire pour réduire la concentration de CO_2 dans l'atmosphère. Les techniques de capture du dioxyde de carbone en milieu marin (**mCDR - Marine carbon dioxide**

removal) vont de la restauration et de la préservation des écosystèmes de « carbone bleu », tels que les mangroves, les zones humides et les marais salants, à la modification délibérée de la composition chimique de l'océan afin de lui permettre d'absorber davantage de CO_2. Malgré un intérêt croissant, la réglementation relative à la capture du dioxyde de carbone en milieu marin est « quasi inexistante » en Nouvelle-Zélande. À l'heure actuelle, les activités menées dans la zone économique exclusive et les eaux territoriales néo-zélandaises sont encadrées par la réglementation nationale applicable, ainsi que par le droit international de la mer. Ces réglementations interdisent le déversement en mer et le « dépôt de matières », bien qu'une exception soit prévue pour la recherche scientifique légitime. La réglementation néo-zélandaise a été élaborée avant l'apparition des technologies de géo-ingénierie marine et de capture du dioxyde de carbone en milieu marin (mCDR). Au moins une entreprise spécialisée dans le mCDR, Gigablue, milite en faveur de changements réglementaires qui lui permettraient de mener des recherches à plus grande échelle et, à terme, de développer des activités commerciales. RNZ

PACIFIQUE

Tokelau : l'exclusion d'un mécanisme régional de pêche ampute fortement les recettes publiques

Tokelau a enregistré une baisse de plus de 60 % des recettes issues de la pêche entre février et juin 2026, à la suite de son exclusion du *Vessel Day Scheme* (VDS), mécanisme régional permettant aux États et territoires participants de commercialiser des droits de pêche dans leurs eaux. Les motifs précis de cette exclusion n'ont pas été rendus publics. La pêche hauturière constitue la seule activité générant directement des recettes pour Tokelau. En 2024, les recettes tirées de la zone économique exclusive de Tokelau dans le cadre du VDS étaient d'environ 15 M NZD. La perte de revenus liée à l'exclusion du mécanisme entre février et juin 2026 est estimée à près de 9 M NZD. Les autorités de Tokelau ont ainsi été conduites à réviser leur budget, renforçant leur dépendance à l'égard du soutien budgétaire néo-zélandais. RNZ

PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

	Population (M)	PIB (Md USD)	PIB/hab	Croissance (%)			Solde courant (% du PIB)	Dette publique brute (% du PIB)	Taux de chômage (%)	Taux directeur (%)	Inflation (%)
		2025	2025	2025	2026 (p)	2027 (p)	2025	2025			
Australie	27,8 (T4 2025)	1 840	66 352	2,0	2,0	1,7	-2,6	51,0	4,4 (Mai-26)	4,35 (Juin-26)	4,0 (Avril-26)
Nouvelle-Zélande	5,3 (T4 2025)	259	48 621	-0,6	0,2	2,2	-3,7	54,7	5,3 (Mai-26)	2,5 (Juillet-26)	3,1 (Mars-26)

	Population (M)	PIB (Md USD)	PIB/hab (USD)	Croissance (%)			Compte courant (% du PIB)	Dette publique (% du PIB)	IDH (rang mondial)	Inflation (%)
	2024	2024	2024	2024	2025 (p)	2026 (p)	2024	2024	2025	2024
Papouasie-Nouvelle-Guinée	12,5	31,9	2 548	3,8	4,7	3,5	15,2	53,7	160	0,7
Fidji	0,9	6,0	6 466	3,5	3,2	3,1	-7,8	79,1	111	1,3
Îles Salomon	0,8	1,8	2 271	2,5	2,7	2,8	-3,7	22,1	156	5,6
Vanuatu	0,3	1,1	3 159	0,9	1,7	2,8	-15,4	45,3	146	-0,7
Samoa	0,2	1,2	5 573	4,6	2,7	3,2	4,4	25,2	122	0,8
Kiribati	0,1	0,3	2 425	5,3	3,9	3,2	-19,3	9,9	140	2,9
Tonga	0,1	0,6	5 636	2,1	2,7	2,3	-3,8	37,0	92	6,4
Micronésie	0,1	0,5	4 958	0,7	1,0	1,4	1,1	10,9	149	3,0
Îles Marshall	0,04	0,3	7 395	3,0	2,5	4,1	14,0	13,2	108	5,7
Palaos	0,02	0,3	17 889	12,0	4,5	3,3	-22,2	66,3	84	2,3
Nauru	0,01	0,2	13 500	1,6	2,1	1,9	6,2	17,4	124	12,3
Tuvalu	0,01	0,1	5 600	3,1	3,0	2,6	7,3	7,0	129	4,5

Sources: FMI et données nationales

À NE PAS MANQUER !

Evénements à venir			
Adélaïde	16 septembre	Bridging Business and Policy: Networking Evening at Parliament House with BDO	Plus d'informations
Melbourne	17 septembre	Modern Slavery Conference with Bureau Veritas and Norton Rose Fulbright	Plus d'informations
Auckland	15 octobre	The Next Wave" - the future of water infrastructure projects and solutions in NZ	FNZCCI

Nous contacter : ***ines.abderrahmane@dgtresor.gouv.fr***

Vous avez manqué nos dernières brèves ? Retrouvez-les ici
LinkedIn du SER de Canberra
Site internet du SER de Canberra

Pour recevoir nos brèves directement dans votre boîte mail, inscrivez-vous en cliquant ici.

Clause de non-responsabilité : Les Brèves économiques du Service économique régional de Canberra, rédigées à partir d'informations publiques, sont à but strictement informatif. Le SER décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elles contiennent.

SER de Canberra
6 Perth avenue Yarralumla, Canberra ACT 2600, AUSTRALIE
Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

Se désinscrire